

Politique d'annulation de l'École de glisse Saison 2023-24

- 1. Demande d'annulation ou de modification de réservation de leçons ou d'un programme de saison, lesquels sont répartis sur plusieurs semaines.**
 - Avant le début du programme, il est possible d'annuler ou de faire des modifications à votre réservation sans frais supplémentaire.
 - La demande d'annulation doit être effectuée par courriel à ecole@lemassif.com.
 - Si vous décidez d'annuler après le début du programme, vous serez tenu de payer l'équivalent de la portion utilisée en plus de frais d'administratifs. Il n'est pas possible d'être remboursé en totalité si le programme est commencé.

- 2. Demande d'annulation ou de modification de réservation de cours privés ou de groupe à la carte.**
 - 48 h avant la date de votre activité, vous pouvez annuler ou faire des modifications à votre réservation sans frais supplémentaires.
 - 24 h avant la date de votre activité, une pénalité de 50% sur le prix de votre réservation s'applique pour tout changement ou annulation.
 - Si vous annulez le jour de votre réservation ou si vous ne vous présentez pas, aucun remboursement ou modification ne pourront être effectués sauf pour raison médicale, sur présentation d'un certificat médical d'un médecin traitant.

- 3. Annulation d'un cours par la direction du Massif.**

Advenant l'annulation d'un cours par la direction du Massif, le cours pourra être déplacé à une date ultérieure et dans l'impossibilité de participer à une autre date, le client sera remboursé intégralement

Un minimum de 2 enfants doit être inscrit au programme des enfants 5 ans et moins pour que le groupe ait lieu. Un minimum de 4 enfants ou adultes doivent être inscrit au programme de saison enfant, adulte et camp de vacances pour que le groupe ait lieu.

Advenant que le programme n'a pas lieu, les parents auront les options suivantes :

- Transférer dans un autre groupe de niveau inférieur, s'il existe et qu'il y a encore de la place ;
- Transférer dans une leçon de groupe ;
- Transférer dans une leçon privée ;
- En dernier recours, un remboursement total.

4. Annulation liée à la Covid-19 ou tout autre virus.

En cas d'annulation des activités et de fermeture de la montagne par les autorités en raison de la COVID-19, le client sera remboursé intégralement.

N.B. : Le Massif n'est aucunement responsable des autres frais engagés par l'invité pour participer à l'activité, que ce soit le transport, l'hébergement, les repas ou autres frais.